

NOTE DE PRÉSENTATION

La protection de la Méditerranée contre la pollution est une préoccupation commune à tous les Etats et à tous les peuples méditerranéens.

Une telle attitude est aisément compréhensible quand on connaît toute la richesse que représente la Méditerranée.

Celle-ci est, par ailleurs, un espace vital pour l'ensemble des habitants des pays du bassin méditerranéen.

Or, il se trouve que la Méditerranée, cette " Mer des mers", qui a vu se dérouler des civilisations des plus brillantes et des plus enrichissantes, est, en fait, particulièrement menacée par la pollution. Durant ces dernières décennies, les Méditerranéens se sont pleinement rendus compte que l'écosystème, propre à la Méditerranée, est devenu très fragile. Mer semi-fermée, voire fermée, la Méditerranée est ainsi véritablement en danger.

Une action internationale a alors été entreprise afin de la sauver essentiellement en la protégeant contre les diverses sources de pollution.

Divers instruments internationaux ont, en effet, été élaborés afin de concrétiser un tel objectif.

Dans cette perspective fut adopté notamment le Plan d'Action pour la Méditerranée.

Celui-ci comporte un volet socio-économique, un volet scientifique et un volet juridique marqué essentiellement par la Convention de Barcelone du 16 Février 1976. Mais au-delà de ce cadre normatif général relatif à la protection de la Méditerranée contre la pollution, une place spéciale a été accordée à ce qu'on a appelé les "aires" ou " zones protégées". Pour cela, un protocole additionnel à la Convention de Barcelone de 1976 a été signé à Genève le 3 Avril 1982: Le protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée. De telles zones ont été aménagées dans plusieurs pays du bassin méditerranéen et il convient, aujourd' hui, d'examiner leur situation et d' évaluer l' action qui leur a été consacrée. C'est là l' objet essentiel du présent colloque.

Le Centre d'Etudes, de Recherches

et de Publications

&

Le Comité pour les Etudes Méditerranéennes

organisent sous l'égide

du Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique

et à la Technologie

et

du Consiglio Nazionale delle Ricerche

un Colloque International sur le thème :

"LES ZONES PROTÉGÉES EN MÉDITERRANÉE"

Espaces, Espèces et Instruments d'application des
Conventions et Protocoles internationaux consacrés
à la protection de la Méditerranée.

Tunis les 25, 26 et 27 Novembre 1993.

Hôtel Karim
Gammarth



B.P 255 1080 Tunis CEDEX
Tél : 518-914 Fax : 511 677

Jeudi 25 Novembre 1993

séance inaugurale

- 8h00 Accueil des participants
- 8h30 Allocution de Monsieur **Moncef HERGLI**
Directeur du C. E. R.P
Allocution de Monsieur **Giovanni NONNE**
Président de l'ISPRM.
Allocution de Monsieur le Secrétaire d'Etat
auprès du Premier Ministre chargé de la
Recherche Scientifique et de la Technologie

1^{er} Volet: Espaces
Président de séance: Abdelfettah AMOR

- 10h30 Rapport Introductif.
Salvino BUSUTTIL
- 11h00 "Les aspects de la mise en oeuvre des zones
protégées en Italie".
Sergio MARCHISIO
- 11h30 "La stratégie tunisienne pour la conservation
de la nature".
Adel HENTATI
- 12h00 "Le droit marocain et les zones protégées"
Med GHOMARI
- 12h30 Débats
- Espaces (suite)**
Président de séance: Paolo FOIS
- 15h00 "La pollution marine et la protection du domaine
maritime public algérien".
Azzouz KERDOUN

- 15h30 "Conservation et évaluation des ressources
phytogénétiques".
Aly RAÏS

Débats

Pause café

- 16h45 "Les parcs nationaux"
Abdelhamid KAREM
- 17h15 "Le volet scientifique relatif aux espaces
protégés et aux espèces vivantes (Étude de cas:
Parc national de Sidi Toui)"
Zouheir M'HIRI
- 17h45 "Le Parc national de Faidja".
Abdallah OUNIFI
- 18h15 "L'évaluation des incidences sur l'environ-
nement: propositions de modifications de la
directive CEE/ 85/ 337 sur les études d'impact".
Giulio QUERINI
- 18h45 Débats

Vendredi 26 Novembre 1993

2^{ème} Volet : Espèces

Président de séance: Marios NIKOLI NAKOS

- 8h30 Rapport Introductif
Charles - François BOUDOURESQUE
- 9h00 "Le phoque moine (monachus) une espèce en voie de disparition sur la rive Sud du bassin occidental de la Méditerranée".
Zitouni BOUTIBA
- 9h30 "Espèces pastorales menacées de disparition dans les zones arides et désertiques tunisiennes et stratégie de sauvegarde de ces espèces".
Noureddine AKRIMI et Mohamed NEFFATI
- Débats
- Pause café
- 10h45 "La valeur économique de la biodiversité".
Oscar GARAVELLO
- 11h15 " Zones protégées et utilisation militaire des espaces maritimes en Méditerranée"
Med Abdelwaheb BEKHECHI
- 11h45 " Zones de protection en Méditerranée: un projet de statut "
Michel BACHELET
- 12h15 Débats
- 3^{ème} volet: Instruments d'application et modalités de gestion.**
- Président de séance : Med. A. BEKHECHI**
- 15h00 Rapport Introductif.
Paolo FOIS

- 15h30 "Peut- on parler d'un droit méditerranéen de l'environnement? (contribution à une discussion doctrinale)".
Taoufik BOUACHBA
- 16h00 "Le droit souverain des peuples à disposer de leurs ressources naturelles":
José M. PELAEZ MARON
- 16h30 "Actions et Juridictions"
Paolo MADDALENA
- 17h00 "La protection du milieu marin dans la législation algérienne de l'environnement et la nécessité d'une action inter- maghrébine"
Mohamed KAHLOULA
- 17h30 "Pour une organisation régionale de l'ensemble Maghreb - Méditerranée"
Noureddine ABDI
- Débats
- Pause café
- 18h00 **Séance de Clôture : Rapport de synthèse et Débats.**
- 18h30 **Allocution de clotûre de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Recherche Scientifique et de la Technologie**

Samedi 27 Novembre 1993

Matin Visite organisée à ICHKEUL

8h30 Départ des participants

9h30 Arrivée au Parc d'Ichkeul
Visite du Parc ponctuée d'un exposé intitulé :
"Parc National d'Ichkeul"
Rabeh BOUASKER

Comité Promoteur

Salvino BUSUTTIL , Université de Malte.
- Pierangelo CATALANO , C.E.M
Moncef HERGLI , C.E.R.P
Giovanni NONNE , ISPROM

Comité Scientifique Permanent

Taoufik BOUACHBA..... C.E.R.P
Belgacem HENCHI S.E.R.S.T
Mohamed Larbi CHAKROUN Directeur Général
des Forêts. Ministère de
l'Agriculture.
Mohamed NABLI Directeur de l' I.N.R.S.T
Moncef GUEDDARI..... Professeur, Faculté
des Sciences de Tunis
Adel HENTATL..... Directeur Général
Ministère de
l' Environnement
et de l'Aménagement
du Territoire.
Moncef HERGLI..... Directeur du C.E.R.P
Mohamed SAIED..... Directeur de
C.A.R / A.S.P
(P.A.M). Tunis

Secrétariat

Mlle Olfa LAROUI - Mme Malika BEN ACHOUR
Mahmoud HASSEN - Mustapha LETAÏEF

Organismes Contributeurs

* MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
* S.E.R.S.T - C.E.R.P
* C.E.M - ISPROM